

La lettre de l'APCMA



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Assemblée Permanente



LE MOT DU PRÉSIDENT

**Nouvelle organisation
du réseau : renforcer
notre action dans l'intérêt
des entreprises**

Afin de s'aligner sur la nouvelle organisation administrative de la France, le réseau des chambres de métiers a procédé, quand cela était nécessaire, au regroupement de ses anciens établissements régionaux. Son objectif : disposer au 1^{er} janvier d'une seule entité, interlocutrice privilégiée des nouveaux exécutifs régionaux et représentative des intérêts du secteur.

Se réformer est un exercice difficile dans lequel les chambres de métiers ont déjà fait leurs preuves. Ces dernières années, elles se sont engagées dans un vaste processus de modernisation de leur réseau. Celui-ci s'est accompagné de la refonte complète de l'offre de services aux entreprises et de son harmonisation sur tout le territoire.

Depuis, les chambres de métiers de niveau départemental continuent d'améliorer la qualité des prestations fournies. Véritables relais de proximité pour les artisans, elles accompagnent les entreprises par un ensemble de services adaptés à toutes les étapes de leur développement, favorisent l'insertion des jeunes dans l'emploi par l'apprentissage et contribuent ainsi, de manière significative, au développement économique des territoires.

Une nouvelle fois, les chambres de métiers ont démontré leur capacité d'adaptation pour offrir aux entreprises un réseau cohérent et structuré. C'est là leur très grande force ! Dans un contexte difficile, et à l'heure où notre modèle économique et social est mis à mal, il est primordial qu'elles poursuivent avec détermination leur action aux côtés des

1 100 000 entreprises artisanales et de tous ceux qui ont un projet dans l'artisanat. Notre mission : les accompagner et les soutenir dans les évolutions à venir.

Alain Griset



© FRANÇOIS MARÉCHAL

Sommaire

L'ARTISANAT, SECTEUR D'AVENIR

■ Avec son million d'entreprises, l'artisanat constitue une richesse économique et humaine indéniable. L'artisanat a de nombreux atouts et ses entreprises ont du talent. Pour le faire savoir et redonner confiance aux Français, divers événements mettent en avant les réussites des entreprises artisanales et permettent au grand public de s'assurer que l'artisanat est un secteur d'avenir.

TRIBUNE

■ Martine Pinville, secrétaire d'État en charge de l'Artisanat, du Commerce, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire

BRÈVES EUROPÉENNES

■ Rencontres des chambres de métiers et de l'artisanat de France et d'Allemagne

IMPULSIONS ACTIONS

■ Rencontres sénatoriales de l'apprentissage
■ Printemps de l'Optimisme

Nouvel annuaire du réseau



L'annuaire du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a été actualisé selon les nouveaux regroupements régionaux. Il se présente sous la forme d'une carte interactive et permet d'obtenir les coordonnées de l'ensemble des chambres de métiers départementales, interdépartementales et régionales. Il est accessible en ligne à l'adresse suivante : annuairecma.artisanat.fr

Prime « Embauche PME »



« Embauche PME » est une prime de 2000 euros d'application immédiate pour les entreprises de moins de 250 personnes qui embauchent un salarié

payé jusqu'à 1,3 fois le Smic. Le bénéfice de l'aide financière est réservé à l'embauche d'un salarié en CDI, CDD ou contrat de professionnalisation de six mois ou plus. L'aide est versée à l'échéance de chaque période trimestrielle, à raison de 500 euros par trimestre.

Élections aux chambres de métiers

Le 14 octobre prochain, les artisans désigneront les quelque 2 500 élus de l'artisanat et des métiers d'art, de niveau local et régional, du réseau des chambres de métiers. Artisans eux-mêmes, hommes et femmes de terrain, les élus connaissent à la fois le fonctionnement de l'entreprise artisanale et celui des chambres de métiers : la meilleure garantie pour répondre parfaitement aux besoins des artisans et s'engager pleinement en faveur du secteur. En 2016, notre champ d'intervention s'agrandit puisque les créniers-fromagers et les restaurateurs inscrits au répertoire des métiers pourront faire partie de la représentation aux chambres de métiers et de l'artisanat.

Avec son million d'entreprises, l'artisanat constitue une richesse économique et humaine indéniable. L'artisanat a de nombreux atouts et ses entreprises ont du talent. Pour le faire savoir et redonner confiance aux Français, divers événements tels que la Semaine nationale de l'artisanat ou encore le prix national Stars & Métiers mettent chaque année en avant les réussites des entreprises artisanales et permettent au grand public de s'assurer que l'artisanat est un secteur d'avenir.

→ L'apprentissage, solution efficace pour l'insertion professionnelle des jeunes

Choisir l'apprentissage, c'est mettre toutes les chances de son côté pour trouver un emploi. En effet, à l'issue de leur formation, ce sont 85 % des jeunes qui sont embauchés définitivement. Un résultat trop méconnu à l'heure où le taux de chômage des jeunes atteint des records. Pour que ce choix de formation s'impose aux jeunes comme une évidence, il est primordial d'agir pour susciter l'intérêt et valoriser les avantages des cursus de formation. Il est également crucial d'améliorer auprès des orienteurs (collège, enseignants, CIO...) la perception des métiers de l'artisanat. Orientons les jeunes vers les filières de formation qui recrutent : 25 000 places sont encore disponibles dans les 112 centres de formation d'apprentis du réseau des chambres de métiers. Ceux-ci offrent un choix de 600 spécialités de formation



© FRANÇOIS MARECHAL

et préparent efficacement aux métiers de demain. Par ailleurs, les universités régionales des métiers et de l'artisanat développent et proposent des cursus adaptés aux nouveaux profils désireux de rejoindre les 250 métiers du secteur. Elles répondent également aux besoins des artisans désireux de progresser dans le domaine de la gestion de l'entreprise.

Journée nationale des jeunes

CRÉER DES LIENS AVEC LES GÉNÉRATIONS FUTURES



Pour favoriser le rapprochement des jeunes et de l'entreprise, le réseau des chambres de métiers est partenaire de la Journée nationale des jeunes (JNDJ). Organisée depuis cinq ans, cette manifestation a pour objectif de permettre aux jeunes de démystifier le monde du travail et de leur donner envie de se projeter dans le monde des actifs. Elle leur permet d'aller à la rencontre des professionnels de tous les secteurs et de mieux comprendre la réalité des métiers. Une belle opportunité pour les artisans de démontrer que #choisirartisanat, c'est réunir toutes les chances de réussir sa carrière professionnelle.

www.jndj.org - #JNDJ

secteur d'avenir

« Artisan d'un jour »

UN FRANC SUCCÈS PARTOUT EN FRANCE

Instaurer un dialogue entre les élus locaux et les chefs d'entreprise artisanale, tel était l'objectif de l'opération « Artisan d'un jour », fil rouge de la Semaine nationale de l'artisanat 2016. Partout en France, cette opération a été un succès. Elle a permis à près de 200 personnalités politiques de découvrir le secteur de manière originale. Le concept : immergé(e) une demi-journée ou une journée entière dans une entreprise artisanale, un élu local ou une personnalité influente est initié(e) au métier et au savoir-faire d'un artisan. Une occasion privilégiée pour les chefs d'entreprise d'échanger avec les décideurs publics et, pour ces derniers, de découvrir le vrai visage de l'artisanat.

Retrouvez les reportages sur www.semaine-nationale-artisanat.fr/artisanunjour.html

→ Parce qu'il a des atouts, l'artisanat recrute

Rouage essentiel des secteurs de pointe comme l'aéronautique ou l'aérospatial, l'artisanat innove. Dotées de compétences uniques, ses entreprises bénéficient d'une proximité leur permettant d'être très réactives face aux attentes de leur clientèle. Performantes, elles inventent, développent de nouveaux produits, déposent des brevets et contribuent ainsi à la vitalité économique du pays. Mais ce n'est pas son seul atout, l'artisanat exporte également et fait rayonner le savoir-faire français à l'international. Parmi les exportateurs français, 30 % sont des entreprises artisanales et leur niveau d'exportations annuel est supérieur à six milliards d'euros.

Fort de ses atouts, le secteur de l'artisanat est plus que jamais un secteur anti-crise.

Il recrute et les emplois à pourvoir sont nombreux : plus de 100 000 chaque année dans tous les métiers. Le secteur s'adapte aux évolutions de la société, offre de nouveaux emplois, tels que les métiers liés aux technologies propres



© FRANÇOIS MARECHAL

ou encore au numérique. Par ailleurs, les nouvelles façons de consommer ouvrent des perspectives importantes :

**Fort de ses atouts,
le secteur de l'artisanat
est plus que jamais
un secteur anti-crise**

les consommateurs exigent plus de qualité et de traçabilité. Qui mieux que les artisans, qualifiés dans leur métier et dont le savoir-faire est reconnu, peut

offrir un tel gage de qualité ? Innovation, exportation, qualification, compétence, expertise... sont autant de points forts à faire valoir en cette période de crise pour démontrer que l'artisanat est un vrai choix d'avenir.



© ALAIN SALESSE

MARTINE PINVILLE

Secrétaire d'État en charge de l'Artisanat

Avec plus d'un million d'artisans, quelles sont vos priorités pour soutenir l'activité du secteur ?

Ma priorité pour soutenir l'artisanat est de l'accompagner dans son adaptation aux nouveaux modes de consommation ainsi qu'aux opportunités qu'offrent aujourd'hui le numérique et la transition écologique. Il faut aussi assurer la transition générationnelle et la transmission du talent et des savoirs des artisans. Pour cela, nous devons d'abord valoriser les métiers de l'artisanat, souvent mal connus. Nous devons ensuite accompagner les énergies multiples qui s'expriment. En ce sens, nous renouvelons les pôles d'innovation pour l'artisanat qui sont là pour favoriser la diffusion et le partage des innovations. Dans ce cadre, l'innovation en matière de numérique et de développement durable sera une priorité. C'est aussi le sens des mesures en faveur de l'apprentissage, et de la prime « Embauche PME ». Sur la transmission d'entreprise, Bpifrance, en synergie avec la Siagi, joue un rôle central. Enfin, la loi sur les réseaux consulaires du 14 mars 2016 permet de poursuivre la modernisation déjà engagée du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et de renforcer son rôle central d'accompagnement des artisans qui veulent développer leur entreprise, et de ceux qui veulent la céder. Nous souhaitons donner toutes leurs chances aux artisans d'aujourd'hui et de demain.

En cette période économique difficile, quel signal fort souhaitez-vous adresser aux entreprises artisanales ?

L'artisanat est un atout indispensable pour notre pays. Il incarne les savoir-faire de plus d'un million de femmes et d'hommes, mis en œuvre avec passion, qualité, créativité. Pour préparer l'avenir de l'artisanat, nous renforçons ses champs d'excellence, par exemple en faisant entrer dans la famille des artisans, les cuisiniers, les crémiers-fromagers ou encore en aidant la filière des métiers d'art à se structurer. Je suis pleinement mobilisée pour poursuivre le travail engagé avec les chambres de métiers et de l'artisanat aux côtés des artisans. Plus que tout, nous devons collectivement aux artisans soutien et réactivité sur le terrain.



Rencontres des chambres de métiers et de l'artisanat de France et d'Allemagne

Les 22^{es} Rencontres des chambres de métiers et de l'artisanat de France et d'Allemagne se tiendront à Lille, du 23 au 25 mai. Sur le thème « Artisanat 2020 : un agenda franco-allemand des CMA », cet événement, alliant travail et convivialité, sera l'occasion d'échanger sur l'environnement actuel des entreprises et de faire progresser les réseaux des deux pays vers un service toujours plus performant au bénéfice des artisans. Illustration de la force et du dynamisme de la coopération entre les deux réseaux, ces rencontres auront pour objectif de faire entendre la voix de deux millions d'entreprises et de contribuer à la prise en compte de leurs intérêts dans les politiques communautaires. #RFA2016

Le chiffre...

50

Créée en 1966 par les chambres de métiers et de l'artisanat, la Siagi fête cette année ses 50 ans. Cette société de caution mutuelle intervient dans tous les secteurs de l'économie de proximité. Présente sur tout le territoire national, elle garantit les crédits et offre une palette de services destinés à améliorer le financement des entreprises artisanales.

Impulsions Actions

RENCONTRES SÉNATORIALES DE L'APPRENTISSAGE L'apprentissage à l'heure du numérique et des nouvelles technologies

Développer l'usage des nouvelles technologies, former les apprentis aux évolutions technologiques des métiers, utiliser les nouvelles technologies pour faire rayonner l'apprentissage, autant de sujets qui s'imposent face aux bouleversements de notre économie et aux nouveaux modes de consommation. Pour les aborder, le Sénat et l'APCMA ont organisé, le 13 avril, les 16^{es} Rencontres sénatoriales de l'apprentissage. Celles-ci se sont tenues sous la présidence de Gérard Larcher,

président du Sénat et en présence de Clotilde Valter, secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. À cette occasion, plus de deux cents apprentis issus des CFA du réseau des chambres de métiers étaient réunis au Palais du Luxembourg. La parole leur a été donnée sous la forme d'une séance de questions-réponses avec les sénateurs.

Les échanges sont en ligne sur le site de la chaîne Public Sénat : <http://videos.senat.fr/video/videos/2016/video32471.html> - #RSA



PRINTEMPS DE L'OPTIMISME Promotion des métiers de l'artisanat

En temps de crise, la seule réponse possible est de se mobiliser pour éviter d'en accentuer les effets. Parce qu'elles en sont convaincues, les chambres de métiers se sont associées à la troisième édition du Printemps de l'Optimisme qui s'est tenue les 18 et 19 mars au Conseil économique, social et environnemental, à Paris. Dans ce cadre, les chambres de métiers disposaient d'un espace pour promouvoir les métiers de l'artisanat avec des ani-

mations pédagogiques réalisées par les apprentis des métiers de la coiffure et de l'esthétique de l'Institut des Métiers de l'Artisanat d'Eaubonne, le CFA de la chambre de métiers du Val d'Oise. Accueillis avec beaucoup de professionnalisme, les visiteurs ont pu savourer un moment de bien-être et profiter du talent et de l'expérience de ces jeunes passionnées.

www.printempsdeloptimisme.com
#PrintempsdelOptimisme



La Lettre de l'APCMA • Bimestrielle • Directeur de la publication: Alain Griset • Rédacteur en chef: François Moutot • Rédaction: Sylvie Emond • APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr • Diffusion: Loïc Langlo (langlo@apcm.fr) - Tél.: 01 44 43 10 91 - Fax: 01 44 43 10 46 • Tirage: 4 000 exemplaires • Éditeur délégué: Edimétiers - Tél.: 03 87 69 18 18 • Impression: Jouve • ISSN 1950-8093.

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat: 0825 36 36 36